

10/07/2013

# Le Nouvelliste

La commission cantonale pour les personnes en situation de handicap a écrit au chef du Département de la formation pour dire sa colère.

POLÉMIQUE

## Oskar Freysinger choque les défenseurs de l'inclusion scolaire



Le Valais a été pionnier pour l'intégration des enfants avec handicap dans des classes «normales». Avec de belles réussites, comme ici avec Nathan Wenger, atteint de la maladie des os de verre, qui suit son école obligatoire avec les enfants valides. Des récentes déclarations d'Oskar Freysinger font craindre aux milieux du handicap un retour en arrière. Hofmann/A



CHRISTINE SAVIOZ

«Nous sommes inquiets par les propos tranchants d'Oskar Freysinger», s'exclame Georgie Lamon, président de la commission cantonale pour les personnes en situation de handicap. En cause, une interview du conseiller d'Etat UDC valaisan parue dans le «Sonntagsblick» en juin dernier où Oskar Freysinger dénonce l'intégration à tout prix, «voulu par certaines personnes en Valais.» Il se dit également totalement contre cette idéologie.

### **«Nous sommes choqués»**

Ces déclarations ont choqué les milieux concernés. A commencer par les membres de la commission cantonale pour les personnes en situation de handicap qui ont décidé, à l'unanimité, d'écrire au chef du Département de la formation pour exprimer leur consternation. «Le Valais a été pionnier en matière d'intégration des personnes handicapées, avec une loi datant déjà de 1991, très généreuse, très ouverte et moderne, où l'on montrait la volonté déterminée de cette philosophie d'intégration», rappelle Georgie Lamon.

De plus, l'examen de chaque situation se fait déjà aujourd'hui, ajoute-t-il. «Il n'y a pas de volonté d'intégration à tout prix comme le prétend M. Freysinger. Notre objectif est que chacun y trouve son compte, tant l'enfant que les autres élèves. Et le plaisir de l'élève avec handicap doit être présent pour qu'une intégration soit réussie. Si ce n'est pas le cas, il est mieux que l'enfant ne suive pas les cours de l'école traditionnelle. Chaque situation est réévaluée régulièrement», poursuit Georgie Lamon.

La commission se dit heurtée surtout par le fait que le chef du Département de la formation s'affiche d'emblée contre l'intégration, «à peine élu». «Il n'y a aucune nuance dans son propos. Dommage qu'à peine installé à son poste, il fasse déjà ce genre de déclarations à l'emporte-pièce. Il aurait pu au moins donner un signal positif», déplore le président de la commission.

Dans sa lettre, la commission rappelle encore que le Valais a été le premier canton à signer la convention internationale de collaboration dans le cadre de la pédagogie spécialisée, en 2007. «Par cette signature, le Valais s'engage à favoriser et à soutenir l'intégration des enfants et adolescents avec un handicap dans le système scolaire régulier.» Une convention préconisant de préférer des solutions intégratives plutôt que ségrégatives, rappellent les signataires de la lettre.

### **Retour en arrière**

D'où, pour eux, la désagréable impression d'un retour en arrière. «Nous avons l'impression que M. Freysinger dénigre tout ce qui a été fait jusqu'à aujourd'hui avec beaucoup d'application. Nous avons le sentiment que le travail été bien fait jusqu'ici. Par ses propos, M. Freysinger le discrédite», ajoute Georgie Lamon. D'où l'importance pour la commission cantonale pour les personnes en situation de handicap d'exprimer leurs inquiétudes directement au chef du Département de la formation. «Se taire serait coupable de notre part. On doit dire les choses et on espère que notre lettre déclenchera un dialogue», ajoute Georgie Lamon. De son côté, Oskar Freysinger se dit ouvert à la discussion.

**OSKAR FREYSINGER**

**CHEF DU DÉPARTEMENT DE LA FORMATION ET DE LA SÉCURITÉ**

### **«Pas contre l'intégration, mais»**

«Je ne suis pas contre l'intégration des personnes handicapées dans les classes «normales». Simplement, cela ne doit pas être une idéologie. Il faut traiter de cas en cas», souligne Oskar Freysinger. Lorsqu'on lui fait remarquer qu'actuellement, chaque situation est déjà examinée une par une, il réplique en disant son inquiétude au sujet d'une clause inscrite dans la nouvelle loi sur l'école primaire. «Il est dit que la priorité doit être donnée à l'intégration. Or, on doit d'abord regarder ce qui est faisable ou pas, en faisant au mieux des moyens à disposition. Imaginez qu'il faille mettre un accompagnant à côté de chaque élève handicapé, vous vous rendez compte des sommes que cela représente?»

Le politicien ajoute être surpris par les «surréactions» suscitées par ses propos sur toutes sortes de sujets. «Je déplore cette surmédiatisation dès que je m'exprime. Cette prise à témoins des médias me dérange.» CSA